SAS ABIOPROD
Société par actions simplifiée
Au capital de 2 000 Euros
Siège social : 9 AV LEONARD DE VINCI
31880 LA SALVETAT-SAINT-GILLES

R.C.S. TOULOUSE 950 862 391

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 10 JUIN 2026 RELATIF A L'AFFECTATION DU RESULTAT

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, sur la proposition de la présidence, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 de la façon suivante :

Bénéfice de l'exercice	**17 775 €**
Report à nouveau - débiteur	**17 775 €**

Solde	**0 €**

Conformément à la loi, elle reconnaît, en outre, que le rapport présenté mentionne que les dividendes versés au cours des trois exercices précédents, et l'abattement correspondant, ont été les suivants :

EXERCICE	DIVIDENDES BRUT
31 décembre 2022	0 €
31 décembre 2023	0 €
31 décembre 2024	0 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale constate que, suite à l'affectation du résultat adoptée à l'unanimité des voix, les capitaux propres de la société ABIOPROD sont reconstitués et sont désormais redevenus supérieurs à la moitié du capital social, conformément aux dispositions de l'article L.223-42 du Code de commerce.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

Pour Extrait
La présidence
Certifié conforme

